

Titres d'utilisateurs et profils, comment ça marche ?

Par **Olivier**, le **25/01/2004** à **19:39**

Alors voilà, pour ceux qui se posent des questions sur les titres, votre titre dépend de votre nombre de messages sur le forum.

Attention, ce n'est pas la peine de "poster inutile" pour faire monter votre compteur, les modos peuvent se faire un plaisir de le faire descendre rapidement en cas d'abus lol.

Votre titre sera donc :

- de 0 à 49 posts : Juriste jeune et innocent
- de 50 à 149 : Juriste intéressé
- de 150 à 299 : Juriste aux dents longues
- de 300 à 499 : Juriste acharné
- de 500 à 999 : Juriste obsessionnel
- à partir de 1000 posts, Juriste greffé au forum

Mais à partir de 1000 messages, vous avez accès au titre de votre choix en contactant un administrateur

Bonne navigation

Cordialement

Olivier

Par **Olivier**, le **18/08/2004** à **23:22**

Une petite mise à jour pour vous signaler que le forum se met au goût du jour et adopte de nouveaux titres plus compatibles avec la réforme LMD (et aussi, vous verrez, parce qu'une surprise vous attend à la rentrée qui nous oblige à faire quelques modifications, mais ccchhhhhhhhtttttt !)

Donc les nombres de posts à atteindre restent inchangés, mais le rang "Maîtrise" devient "Master 1" et le rang "3e cycle" devient "Master 2"

Voilà, maintenant nous sommes up to date !

Et avec ce qu'on vous prépare pour la rentrée, on espère que tout le monde va vite atteindre ces nouveaux rangs !

Cordialement

Olivier

Par **jeeecy**, le **01/05/2008** à **13:18**

Une petite mise à jour des rangs avec les dernières modifications du forum, la mise en place d'un nouveau champ dans lequel, vous pourrez préciser votre véritable année d'étude pour

éviter toute confusion désormais Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **01/05/2008** à **20:19**

C'est mieux et plus clair comme ça.

Par **Poussepain**, le **23/04/2014** à **19:37**

On existe comme on peut.

Par **marianne76**, le **24/04/2014** à **00:38**

[citation]AH, non, moi, sur un site concurrent où je suis appréciée, je n'ai pas réussi à dépasser les 300 avis. J'ai pourtant plusieurs fois reçu la récompense de l'internaute du site la plus appréciée du mois,[/citation]

En tout cas ce n'est pas la modestie qui vous étouffe, je pense qu'un peu d'humilité vous ferait le plus grand bien

Par **Yann**, le **24/04/2014** à **08:56**

Moi j'ai un titre à t'offrir si tu tiens tant que ça à avoir une distinction après deux jours de présence:pilleuse de tombe.

Ressortir un sujet de 2008 et s'opposer à ce qui est écrit alors que:

- à l'époque le forum avait une autre apparence;
- à l'époque le forum était géré par une autre équipe;
- à l'époque le forum fonctionnait différemment avec d'autres membres;
- manifestement depuis les titres de participants sont différents.

Ignorant tout cela tu te permets encore des remarques, et tu nous ressorts ton sempiternel refrain sur les formidables forums de la concurrence, ne te plains pas de ne pas être appréciée...

Par **marianne76**, le **24/04/2014 à 10:38**

Grauwin Vous aurez peut être remarqué que je vous vouvoie : j'aimerais que vous en fassiez autant [smile3]

Quant à mes observations précédentes vu la teneur de votre dernier message elles sont toujours d'actualité. Vous pouvez aussi constater que moi je ne m'étaie pas sur mon parcours et sur ce que j'ai pu faire, j'estime que ce n'est pas le propos ici.

Dernière chose vous avez une très haute opinion de vous même, mais en tout cas vous n'êtes pas la reine des accords [citation]c'est vrai me mon père est sorti[s]e[/s](sic) second de son école d'ingénieur[/citation]. Mon attaque est peut être un peu basse mais quand on envoie des coups il faut s'attendre à en recevoir.

Dernière chose, ce forum n'est pas un défouloir

Par **Alister**, le **24/04/2014 à 10:39**

Un vrai caméléon notre Grauwin...

Je me demande pourquoi vous souhaitez en premier lieu participer sur ce forum ? Le soutien aux autres ne semble pas être de mise comme motif.

Par **bulle**, le **24/04/2014 à 10:50**

Pour rappel, nous sommes sur un forum d'entraide entre étudiants en droit et pas sur femina.fr! Quoi que je me demande si l'achat d'un journal intime ne serait pas également un bon investissement...